raisonné dans le 4e tome des mém. de

l'acad. donne l'amaigrissement du sujet

comme suite de la presence du corps etranger

dans le ~~ta[illegible]~~ ventricule. comment cela ?

par la saliva rejettée. ne seroit ce pas

la maigreur suite necessaire du ptyalisme

dans l'autre traitement de la maladie —

venerienne, <u>l'hydrargyrose</u>. voir

Schurigius, ~~traité~~ de sialologia

Bon pour la prochaine seance publique

après l'abs. de M. petit de corbeil

Académie nationale de médecine Bibliothèque

ARC 30 d.2 n 38

1

a bien jugé le siège du corps etranger
mais la bronchotomie n'étoit pas indiquée.
un vomitif auroit pu le faire rejetter, des pincette
courbes pourroient y atteindre et en faire
l'éxtraction: car il n'étoit pas dans la trachée
artere. voir l'anatomie sur les ventricules du
larinx, au dessus de la base de la langue, sous
la corne de l'os hyoïde, à coté de la glotte
la salive mousseuse dont la deglutition ne
se faisoit pas pourroit etre le signe de
l'existence du corps étranger dans le lieu designé.
comme j'ai reconnu l'enflure emphysemateuse
au dessus des clavicules comme signe diagnostic,
et l'effet de la gêne de l'éxpiration par la
presence d'un corps etranger dans la trachée artere
les obs. analogues soumises à une discussion